

LES RENDEZ-VOUS

de l'ANLCI

2018 - Poursuivre les échanges de bonnes pratiques face à l'illettrisme



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

DES SOLUTIONS
CONTRE L'ILLETTRISME

Contexte

Les « Rendez-vous de l'ANLCI 2018 » sont des journées de formation et d'échanges d'expériences que nous vous proposons pour faciliter la prise en main des kits pratiques publiés avec le soutien du FSE sur les bonnes pratiques de lutte contre l'illettrisme. Elles visent à faciliter l'installation des solutions contre l'illettrisme sur les territoires en prenant appui sur les préconisations contenues dans les kits pratiques diffusés par l'ANLCI. Ces rendez-vous constituent le prolongement des rencontres nationales organisées par l'ANLCI qui se sont tenues à Lyon les 13 et 14 septembre 2017.

Il s'agit d'outiller ceux qui accompagnent l'installation de projets de lutte contre l'illettrisme pour faciliter la prise en charge des personnes confrontées à ce problème, notamment dans le cadre du déploiement du Plan d'investissement dans les compétences et des plans régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme initiés par l'ANLCI via ses correspondants régionaux. Les Rendez-vous de l'ANLCI répondent à la nécessité de faciliter la mise en œuvre de solutions plus nombreuses, adaptées aux besoins des personnes confrontées à l'illettrisme. C'est en disposant des clés de réussite (avant, pendant, autour et après la formation) qu'il sera possible d'apporter des solutions aux personnes confrontées à l'illettrisme afin de les aider à sortir de cette situation.

Thématiques

10 avril : partenariat territorial et CléA : comment prendre en charge les personnes confrontées à l'illettrisme qui souhaitent obtenir le certificat CléA ?

11 avril : partenariat territorial et mobilité : comment consolider les compétences de base pour faciliter l'accès au permis de conduire ?

24 mai : partenariat territorial et Apprentissage par le travail : comment renforcer les compétences de base des apprentis ?

25 mai : partenariat territorial et numérique : comment réussir l'inclusion numérique des personnes confrontées à l'illettrisme ?

2ème quinzaine de juin : partenariat territorial et IAE : comment améliorer le retour à l'emploi et à la formation des salariés en parcours d'insertion par l'activité économique ne maîtrisant pas les compétences de base ?

Objectifs

- Tirer profit des expériences et solutions qui ont fait leurs preuves pour installer ou développer des actions pertinentes et variées en phase avec les orientations stratégiques au niveau national et territorial.
- Outiller les chargés de projets et acteurs locaux au moyen des kits pratiques de l'ANLCI, leur permettant



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

de conduire une ingénierie de projet adaptée et d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes confrontées à l'illettrisme.

Participants attendus

Cette journée s'adresse aux responsables et animateurs des projets territoriaux, chargés de mettre en place des actions destinées aux personnes confrontées à l'illettrisme. Il s'agit en priorité des responsables et animateurs des Centres de Ressources Illettrisme, correspondants régionaux de l'ANLCI, chargés de mission des conseils régionaux et départementaux et des membres des instances de l'ANLCI présents sur les territoires, ainsi que des partenaires ayant signé des accords cadre avec l'ANLCI.

Principaux éléments de contenus

Suite à la mise en commun des informations recueillies sur le domaine d'action concerné, les travaux s'attacheront à développer les capacités suivantes :

- Identifier les outils produits par l'ANLCI et les organismes présents à cette journée, les études et méthodes d'intervention en lien avec le domaine d'action concerné, à mettre à disposition des participants.
- Recenser et prioriser les principales préconisations et pistes de développement issues des travaux disponibles et des diverses expériences connues dans le domaine d'action concerné.
- Elaborer un projet partenarial sur les territoires, une carte des possibles étayée par des exemples d'action prenant appui sur des pratiques réussies, et identifier les principaux leviers.
- Proposer des préconisations pour l'action.

Lieu : Les journées se dérouleront à Paris (coordonnées à préciser ultérieurement)

Formulaire d'inscription en ligne : cliquez [ici](#)

Frais d'inscription : 50 euros par personne (intégrant les frais de repas). Une convention de formation peut être établie si besoin.

Informations : Christelle LEBLANC – 04.37.37.18.73 – christelle.leblanc@anlci.fr